

L'environnement institutionnel des entreprises en Algérie

SAMI Lyli^{#1}, LASSASSI Moundir^{*2}

[#]*Ecole préparatoire en sciences économiques commerciales et sciences de gestion (DRARIA, Alger),
Chemin des crêtes DRARIA (Alger-Algérie)*

¹sami_lylia@yahoo.fr

^{*}*Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD)
Rue Djamel Eddine El Afghani, El Hammadia Bouzareah, Alger, Algérie*

²moundir81m@yahoo.fr

Résumé — L'environnement institutionnel dans lequel évolue l'entreprise constitue un élément important pour le fonctionnement et le développement des entreprises. Ce travail vise à décrire cet environnement en Algérie en exploitant l'enquête sur le climat d'investissement et la compétitivité des entreprises de la Banque Mondiale (2007), en présentant les contraintes institutionnelles auxquelles sont confrontées les entreprises algériennes. Il s'avère que la corruption constitue l'un des principaux obstacles au fonctionnement de l'entreprise algérienne. L'estimation par un modèle de choix discret nous a permis d'identifier les caractéristiques des entreprises algériennes qui sont le plus confrontées à l'obstacle de « la corruption ». Celles-ci sont : des entreprises récemment créées, de petites tailles, des entreprises exerçant dans les TIC, des entreprises non exportatrices, ne possédant pas des certificats de qualité, qui n'adhèrent à aucune association, celles qui sont les plus concurrencées par le secteur informel et les entreprises de la région du Nord du pays.

Mots-Clés — Environnement institutionnel, entreprise, corruption, Algérie, modèle de choix discret.

I. INTRODUCTION

L'environnement dans lequel évolue une entreprise constitue un élément déterminant dans la mise en place de sa stratégie. L'environnement institutionnel représente une des composantes de cet environnement. En effet, depuis quelques années cet aspect suscite l'intérêt des entreprises pour la formulation de leurs stratégies. Celles-ci se trouvent dans l'obligation de s'adapter aux différents changements institutionnels. Dans cette perspective, plusieurs chercheurs se sont intéressés à l'étude de la dimension institutionnelle de l'environnement global de l'entreprise.

Avant de s'intéresser à l'influence de l'environnement institutionnel dans le comportement stratégique de l'entreprise, il est primordial de comprendre ce qu'on entend par : « la stratégie » et « les institutions ».

La première utilisation de la notion « stratégie » dans l'art

des affaires résulte des travaux menés par la Harvard Business School aux Etats-Unis (fin des années 50). Plusieurs définitions ont été proposées au fil des années (Tarondeau (1993), Marchesnay (1993), Mintzberg et al (1999)¹). Tarondeau (1993) définit la stratégie comme étant l'ensemble de décisions visant à anticiper face à un environnement futur incertain.

Le terme d'« institution » est défini de différentes manières. North (1990) en fait un concept très large désignant les règles formelles et informelles qui régissent les interactions humaines. Les institutions sont vécues comme les contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent de contraintes formelles (comme les règles, les lois, les constitutions), de contraintes informelles (comme des normes de comportement, des conventions, des codes de conduite auto-imposés) et des caractéristiques de leur application. L'environnement institutionnel fait référence aux bornes et normes aux règles de jeux qui guident et influencent les individus dans leurs comportements et décisions.

Les relations entre les entreprises et l'environnement institutionnel ont fait l'objet de nombreux travaux dans le cadre de l'approche néo-institutionnelle des organisations (Di Maggio et Powell (1991)), tout particulièrement concernant les stratégies politiques (Oliver (1991); Demil et Bensédine (1998)).

En effet, selon Davidson et McFetridge (1985) les firmes ne s'engagent pas dans des investissements directs que lorsqu'elles ont une bonne connaissance du climat des affaires du pays. Selon Rugman (1998) les caractéristiques institutionnelles d'un pays et la spécificité des investissements des firmes déterminent les interactions entre les deux.

Bensédine (1997), de son côté a proposé une typologie des actions que les entreprises peuvent entreprendre afin de

¹ Mintzberg et al (1999) recensent dix définitions de la stratégie de l'entreprise.

s'adapter pour que l'évolution de l'environnement institutionnel leur soit favorable.

Selon des études réalisées sur plusieurs pays en phase de transition (Peng (1996), Bourcieu (2005)), la nature de l'environnement institutionnel peut être à l'origine de nouvelles formes organisationnelles des entreprises (comme les partenariats). Dans une étude menée sur le secteur des télécommunications en Amérique du nord, Hafsi et Hatmi (2003) constatent que les institutions ne déterminent pas les choix des stratégies mais les contraignent sérieusement. Carney et Gedajlovic (2000) se sont intéressés à l'émergence des groupes industriels familiaux. Selon ses auteurs, les formes d'organisations concurrentielles dominantes qui ont émergé en Asie peuvent être considérées comme une adaptation des agents économiques.

Certain auteurs (Child et Tsai (2005), Rugman et Verbeke (1998), Rugman (1998)) s'intéressent à la conformité aux règles environnementales institutionnelles. Selon Child et Tsai (2005), les réactions des entreprises dépendent du degré de sévérité des contraintes institutionnelles. Lorsque les contraintes institutionnelles sont élevées, les entreprises vont s'adapter à la situation en adoptant une relation coopérative avec les institutions ou en exerçant une pression pour minimiser ces contraintes. Lorsque les contraintes institutionnelles sont faibles, le gain de la non-conformité est supérieur aux sanctions, les entreprises préfèrent alors supporter les sanctions de la non-conformité.

Finalement, un environnement institutionnel inadapté engendre des contraintes qui nuisent aussi bien à l'émergence qu'au développement des entreprises. Parmi ces contraintes, « la corruption ». Selon une définition donnée par la Banque Mondiale « la corruption serait l'abus du pouvoir public pour des bénéficiaires privés ». La corruption agit comme une taxe sur l'entrepreneuriat et l'activité productive et décourage ainsi l'investissement, elle encourage les activités de la recherche de rente au détriment de l'activité productive (Aernoudt (2003)), (Mauro (1995)).

Dans la littérature, la corruption par les entreprises est associée à une activité informelle importante (Johnson et al., (2000), Vostroknutova (2003), Hibbs et Piculescu, (2005), Goerke (2006)), à des défaillances dans la réglementation (Tanzi (1998), (Hellman et al. (2000)) ou alors à des faibles ou fortes compétitivités des entreprises (Bardhan (2006), (Svensson (2003), (Ades et Di Tella, 1999), (Bliss et Di Tella, 1997).

L'Algérie connaît une mutation économique très importante en raison du passage de l'économie administrée à l'économie de marché à partir de la fin des années 80. Cette mutation est marquée par des changements institutionnels importants. D'où l'intérêt qui devrait être porté à cette dimension, une dimension qui demeure mal documentée en termes d'études empiriques. Aujourd'hui l'Algérie se trouve dans une situation macroéconomique des plus propices pour s'inscrire dans un sentier de croissance à long terme. Ceci serait possible si les institutions mises en place y sont favorables. En effet, le rôle des institutions est de plus en plus

mis en évidence, notamment depuis les travaux de North (1990) et plusieurs économistes s'accordent à reconnaître le rôle que peuvent jouer les institutions dans le processus de la croissance et du développement économique notamment dans les économies des pays rentiers comme l'Algérie. La mise en place d'institutions de bonne qualité crée un environnement institutionnel plus propice à la création et au développement de l'entreprise. Dans cette perspective, il est donc intéressant de se pencher sur cet environnement institutionnel en Algérie et d'identifier les contraintes institutionnelles auxquelles sont confrontées les entreprises algériennes.

Le premier objectif dans notre travail est d'analyser la relation entre les entreprises algériennes et les institutions. Le deuxième est de déterminer les facteurs qui expliquent que certaines entreprises sont plus confrontées à l'obstacle de la corruption.

L'article est structuré en trois parties. Dans la première partie, il s'agit de décrire l'environnement institutionnel des entreprises algériennes selon la base de Doing Business. Dans la deuxième partie, nous décrivons cet environnement en exploitant les données de l'enquête sur le climat d'investissement et la compétitivité des entreprises réalisée en Algérie par la banque mondiale en 2007, en s'intéressant tout particulièrement au degré de sévérité des différents obstacles auxquels sont confrontés les entreprises. La troisième partie est consacrée à une étude empirique par l'utilisation des modèles de choix discret afin de capter les caractéristiques des entreprises algériennes qui sont le plus confrontées à l'obstacle de « la corruption ».

II. DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DES ENTREPRISES ALGERIENNES SELON LES INDICATEURS DOING BUSINESS

Il y a de grandes difficultés dans la mesure de l'impact des institutions en raison de leur caractère subjectif. Nous choisissons les indicateurs de la base Doing Business créés en 2003 par la Banque mondiale. Nous allons dans ce qui suit examiner l'évolution de quelques indicateurs² :

A. *Indice de la création d'entreprise, d'octroi de permis de construire et Transfert de propriété:*

Bien que l'Algérie enregistre depuis 2004, une stagnation en termes de nombre de procédures et délais. Le capital minimum à verser en pourcentage du revenu par habitant (déposé dans une banque ou chez un notaire avant le début de l'enregistrement) pour la création d'entreprise est quant à lui en nette baisse avec plus de 73% en 2004, il passe à 46 % en 2007 pour arriver à seulement 28,6 % en 2014. Le coût (% du revenu par habitant) pour la création d'entreprise est lui aussi en baisse avec respectivement 16,3% en 2004, 13,4% en 2007 et 12,4% en 2014. En revanche, le coût en pourcentage du

2 Nous exposons les indices dans la mesure de la disponibilité des données mais aussi de l'évolution dans le temps. Certains indicateurs présentent de tous les sous indices

revenu par habitant pour l'octroi de permis de construire a augmenté, il passe de 34, 7% en 2007 à 60,1% en 2014. Le coût de transfert d'une propriété passe de 7,5% en 2004 à 7,1% en 2014 de sa valeur.

Tableau 1: Indice de la création d'entreprise, d'octroi de permis de construire et Transfert de propriété

Sous- indice	Nbre de procédures	Délai (jours)	Coût du rev/ habitant	Capital min versé (% du revenu /hab)	Coût (% de valeur du bien)
Indice de la création d'entreprise					
2004	14	25	16,3	73,2	
2007	14	25	13,4	46	
2014	14	25	12,4	28,6	
Octroi de permis de construire					
2004	19	241	-		
2007	19	241	34,7		
2014	19	241	60,1		
Transfert de propriété					
2004	14	65			7,5
2007	14	65			7,5
2014	10	63			7,1

Source : Base de données Doing Business 2014

B. Obtention de prêts

L'indice des droits légaux reste le même avec une note de 3. L'indice de l'étendue de l'information sur le crédit voit sa note s'améliorer qui passe de 2 en 2004 à 4 en 2014.

Tableau 2: Obtention de prêts

Sous-indice	2007	2014
indice de la fiabilité des droits légaux (0-10)	3	3
Étendue de l'information sur le crédit (0-6)	2	4
Couverture par les registres publics (% des adultes)	0,2	2,4

Source : Base de données Doing Business 2014

Pour la couverture par les registres publics (% des adultes), l'indice passe de 0,2% en 2007 à 2,4% en 2014.

C. Paiement des taxes et impôts

Tableau 3: l'indice de Paiement des taxes et impôts

Sous-indice	2007	2014
Paiements (nbre/an)	41	29
Délai (heures/an)	451	451
Total à payer (% bénéfice brut)	76,9	71,9

Source : Base de données Doing Business 2014

Le nombre de paiements est en baisse, il passe de 41 paiements en 2007 à 29 en 2014. Le taux d'imposition total en Algérie a diminué entre 2007 et 2014 mais avec près des trois quarts des bénéficiaires, il reste relativement élevé.

D. Echanges internationaux :

Tableau 4: l'indice de paiement des taxes et impôts

Sous-indice	2007	2014
Délai nécessaire à l'exportation (jours)	15	17
Coûts à l'exportation (USD par conteneur)	1 606	1 270
Délai nécessaire à l'importation (jours)	22	27
Coûts à l'importation (USD par conteneur)	1 776	1 330

Source : Base de données Doing Business 2014

La durée nécessaire pour effectuer une transaction à l'international a légèrement diminué. Les Coûts à l'exportation comme à l'importation ont tous les deux diminués entre 2007 et 2014.

Si l'on se fie au classement de la base « Doing Business », l'environnement des affaires en Algérie compromet fortement la création et le développement des entreprises, de la 116 ème place en 2007, l'Algérie recule en 2014 à la 154 ème place sur 189 pays. Toutefois, ce classement est loin de faire l'unanimité, notamment en ce qui concerne le fait que les méthodes utilisées ne reflètent pas les faits et n'accordent que peu de valeur à l'amélioration de l'environnement des affaires. En effet, si l'on s'intéresse à l'évolution des sous indicateurs proposés, on voit bien qu'en Algérie, le nombre de procédures et les délais restent relativement importants et sont restés les mêmes depuis 2004 mais mis à part les coûts d'octroi de permis de construire, tous les autres sous indicateurs relatifs aux coûts se sont améliorés entre 2004 et 2014.

III.L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DES ENTREPRISES EN ALGERIE (ENQUETE BANQUE MONDIALE):

L'Enquête sur le climat d'investissement et la compétitivité des entreprises a été réalisée en Algérie par la Banque Mondiale au second semestre 2007. Elle a concerné les entreprises privées formelles de plus de 5 salariés des secteurs industrie manufacturière (agro-alimentaire, habillement et textiles, ISMME, BTP et autres industries) et services (commerce de détail et de gros). La taille de l'échantillon est de 590 entreprises, 423 entreprises dans le secteur industrie manufacturière et 167 entreprises dans le secteur des services. La ventilation des entreprises selon la taille est la suivante : 130 très petites entreprises (5-9), 346 petites entreprises (10-49), 104 moyennes entreprises (50-249) et 10 grandes entreprises (250 et plus).

A. Classement des obstacles rencontrés par les entreprises

Le tableau suivant représente la classification des obstacles rencontrés par les entreprises algériennes (parmi 15 obstacles nous citons les six principaux obstacles). Nous constatons que le facteur « accès au financement » est le plus important. En effet, plus de 24% des entreprises déclarent que ce facteur est l'obstacle le plus important. L'accès au financement est le premier obstacle suivi de la concurrence déloyale du secteur informel avec 19,2%. La corruption prend la troisième place avec 10,7%.

Tableau 5 : Répartition des entreprises privées selon le degré d'importance des obstacles rencontrés

	%
Accès au financement	24,5
Concurrence déloyale du secteur informel	19,2
Corruption	10,7
Access au foncier	10,2
Taux d'imposition	9,7
Formation et qualification du personnel à l'embauche	4,7
Total	100

Source : Traitement des auteurs à partir de l'Enquête ICA 2007

B. Degré de sévérité des obstacles liés aux relations entre les administrations et les entreprises aux rencontrés

Nous utilisons l'enquête de la Banque Mondiale de 2007 qui s'est intéressée au climat des affaires en Algérie. Nous nous focalisons essentiellement sur le volet consacré au « relations entre les administrations et les entreprises ». Il s'agit notamment de présenter les réponses des questions relatives au degré de sévérité des obstacles liés aux relations entre les administrations et les entreprises rencontrés par les entreprises. La lecture de ce tableau nous permet de constater que :

Le taux d'imposition fiscale constitue un obstacle pour 70,5 % des répondants dont 46,2% d'entre eux le considèrent comme obstacle majeure. Les résultats du croisement avec la taille de l'entreprise montrent que plus l'entreprise est petite plus le taux d'imposition fiscale constitue un obstacle majeure. Le test de khi deux montre qu'il y a aussi une différence significative selon le secteur d'activité, le secteur de l'industrie est le plus touché par cet obstacle.

Plus de 53% des répondants déclarent que les relations avec l'administration fiscale constituent un obstacle. Il y a une différence entre les entreprises selon leur taille, plus l'entreprise est petite et plus les relations avec l'administration fiscale constitue un obstacle majeur. En termes de secteurs, le secteur des services est le plus touché. Environ 49% des répondants déclarent que les formalités à la création de l'entreprise constituent un obstacle. Le secteur des services est le plus touché.

Plus de 59% des chefs d'entreprises interrogés déclarent que l'incertitude liée à la réglementation constitue un obstacle.

Interrogés sur l'impact de l'instabilité politique sur le fonctionnement de l'activité, environ 62% des chefs d'entreprises déclarent que l'instabilité politique constitue un obstacle.

Près de 80% des répondants déclarent que la corruption constitue un obstacle dont 64,6% d'entre eux le considèrent même comme un obstacle majeur. Le test de khi deux indique une différence significative entre les entreprises selon leur taille. Plus l'entreprise est petite est plus elle est confrontée à cet obstacle. Pour plus de 45% des chefs d'entreprises, le fonctionnement des tribunaux constitue un obstacle.

Tableau 6: Le degré de sévérité des obstacles rencontrés

	Pas un obstacle	Obstacle moyen	Obstacle majeur	Khi2
Taux d'imposition fiscal				
5-9	25.78	17.97	56.25	***
10-49	27.35	27.06	45.59	
50 et +	40.18	23.21	36.61	
Industrie	31.08	26.27	42.65	**
Services	25.45	19.39	55.15	
Total	29.48	24.31	46.21	
Relations avec l'administration fiscale				
5-9	42.06	15.87	42.06	***
10-49	45.19	24.78	30.03	
50 et +	53.98	24.78	21.24	
Industrie	47.84	25.00	27.16	***
Services	42.17	17.47	40.36	
Total	46.22	22.85	30.93	
Formalités à la création de l'entreprise				
5-9	46.72	23.77	29.51	Ns
10-49	50.92	23.01	26.07	
50 et +	55.96	22.94	21.10	
Industrie	52.76	24.87	24.87	***
Services	46.54	18.87	34.59	
Total	50.99	23.16	25.85	
Incertitude liée la réglementation des affaires				
5-9	40.00	26.96	33.04	Ns
10-49	40.58	25.56	33.87	
50 et +	40.78	27.18	32.04	
Industrie	39.42	26.46	34.13	Ns
Services	43.14	25.49	31.37	
Total	40.49	26.18	33.33	
Instabilité politique				
5-9	36.59	18.70	44.72	Ns
10-49	36.00	16.92	47.08	
50 et +	46.53	15.84	37.62	
Industrie	40.31	17.57	42.12	Ns
Services	32.72	16.05	51.23	
Total	38.07	17.12	44.81	
Corruption				
5-9	15.38	11.11	73.50	*
10-49	19.87	15.71	64.42	
50 et +	28.43	16.67	54.90	
Industrie	20.58	15.57	63.85	Ns
Services	20.39	13.16	66.45	
Total	20.53	14.88	64.60	
Fonctionnement des tribunaux				
5-9	61.46	17.71	20.83	Ns
10-49	53.17	15.85	30.99	
50 et +	53.68	13.68	32.63	
Industrie	54.18	14.41	31.41	Ns
Services	57.03	19.53	23.44	
Total	54.95	15.79	29.26	

Seuil de significativité : *** 1% ** 5% * 10

Source : Traitement des auteurs de l'Enquête ICA 2007.

Si l'on s'intéresse aux degrés de sévérité des obstacles. On constate qu'en ce qui concerne « l'obstacle majeur » la corruption vient en première position avec 64,6% des répondants. Le taux d'imposition fiscale en deuxième position (46,21%) et l'instabilité politique en troisième position (44,8%). D'où l'intérêt qu'on devrait porter à l'obstacle « corruption ». Dans ce cadre, nous allons dans ce qui suit essayer de déterminer les facteurs qui expliquent que la corruption constitue un obstacle pour certaines entreprises.

III. LA CORRUPTION : UN OBSTACLE POUR QUEL TYPE D'ENTREPRISE ?

Afin de capter les caractéristiques des entreprises algériennes qui sont le plus confrontées à l'obstacle de « la corruption » nous utilisons le modèle logit binaire en exploitant la base de l'enquête sur le climat d'investissement et la compétitivité des entreprises réalisée en Algérie par la Banque Mondiale (2007). Il s'agit en fait de connaître les facteurs associés à un phénomène en élaborant un modèle de prédiction.

Le modèle général s'écrit sous la forme : $Y_i = \beta_0 + \beta X_i + \epsilon_i$
Avec Y_i : variable dépendante dichotomique qui prend les valeurs : 1 ou 0

X_i : vecteur des variables explicatives; β : le vecteur de paramètres à estimer et ϵ_i : un terme d'erreur.

Le fait que la corruption constitue un obstacle ou pas pour les entreprises en Algérie peut être formalisé par une structure à choix discret : ($Y_i = 1$) si pour le chef d'entreprise i la corruption constitue un obstacle et ($Y_i = 0$) si pour le chef d'entreprise i la corruption ne constitue pas un obstacle.

Pour les variables indépendantes nous avons introduit : la forme juridique de l'entreprise, le sexe du chef d'entreprise, adhésion de l'entreprise à une association, l'entreprise exportatrice, région de l'implantation, le degré de sévérité de l'informalité, la part de marché, le secteur d'activité, l'ancienneté de l'entreprise et la taille de l'entreprise.

Il ressort des résultats des estimations (voir annexe) que c'est plutôt les nouvelles entreprises pour qui la corruption constitue un obstacle, plus l'entreprise est ancienne est moins la corruption a un effet néfaste sur le fonctionnement de l'entreprise (les anciennes entreprises s'adaptent à l'environnement au fil du temps).

Selon la taille, il ressort que la corruption constitue plus un obstacle pour les petites entreprises, plus la taille est importante moins est perçue la corruption comme obstacle. Cela est problématique compte tenu du fait que le tissu économique en Algérie est constitué essentiellement de petites et moyennes entreprises.

Nous avons contrôlé aussi par secteur d'activité de l'entreprise, il ressort que celles qui considèrent que la corruption est un obstacle pour le fonctionnement et la croissance de l'entreprise sont les entreprises qui exercent dans les TIC, suivies par celles qui exercent dans le secteur de la confection. En effet, la corruption constitue un obstacle 14 fois plus pour les entreprises qui exercent dans les TIC par rapport aux autres secteurs d'activité. Le rapport est de 4 fois plus pour celles qui exercent dans le secteur de la confection.

Les entreprises les plus modernes qui possèdent de certificats de qualité sont 2 fois moins confrontées à l'obstacle de la corruption par rapport à celles qui ne possèdent pas un certificat. Nous trouvons un résultat similaire pour les entreprises exportatrices. Les entreprises exportatrices sont 1,4 fois moins confrontées par rapport aux entreprises qui n'exportent pas. Les résultats de l'estimation concernant la question posée sur le fait que l'adhésion à une association (quel que soit le type d'association) soit une protection des effets négatifs de la corruption montre que les entreprises qui

ne sont affiliées à aucune association (Association professionnelle, Association patronale, Chambre de commerce, Club d'entreprises, Chambre d'artisanat et des métiers,...) sont plus confrontées (2,47 fois plus) à la corruption comparativement aux entreprises qui adhèrent à une association.

Concernant l'effet de l'informalité sur le fonctionnement de l'entreprise, il ressort que les entreprises qui sont le plus concurrencées par le secteur informel sont les plus confrontées à l'obstacle de la corruption. Selon la région d'implantation de l'entreprise, il ressort que la corruption constitue plus un obstacle dans les régions du Nord pays.

CONCLUSION

L'exploitation de l'enquête sur le climat d'investissement et la compétitivité des entreprises, nous permet de constater qu'à l'instar des autres pays (même les plus puissantes économies), l'accès au financement, notamment à moyen et à long terme, est le principal obstacle qui bloque le développement de l'entrepreneuriat. La concurrence déloyale du secteur informel et la corruption constituent des contraintes importantes en Algérie.

Par ailleurs, en utilisant la même enquête, nous avons essayé dans ce travail de capter les caractéristiques des entreprises algériennes qui sont le plus confrontées à l'obstacle de « la corruption ». Il en ressort des analyses que les entreprises pour lesquelles la corruption constitue un obstacle sont : des entreprises récemment créées, des entreprises de petites tailles, des entreprises qui exercent dans les TIC, des entreprises non exportatrices, qui ne possèdent pas des certificats de qualité, qui n'adhèrent à aucune association, celles qui sont les plus concurrencées par le secteur informel et les entreprises localisées dans la région du Nord du pays.

Depuis quelques années, l'Etat Algérien déploie de plus en plus d'efforts pour soutenir la création d'entreprise et met en place de nombreux programmes de soutien et de mise à niveau pour améliorer la compétitivité des entreprises et promouvoir le produit national. Accroître l'efficacité des institutions et limiter la corruption figurent aujourd'hui parmi les priorités de l'Etat Algérien.

Malgré ces efforts, les contraintes institutionnelles restent relativement importantes, l'Algérie doit créer un environnement institutionnel plus propice à la création et au développement de l'entreprise en réduisant les contraintes actuelles notamment celles liées à la création d'entreprise et à leur pérennisation visant ainsi à promouvoir le développement économique.

BIBLIOGRAPHIE

[1] ACHABOU, M.A. (2008). « L'environnement institutionnel dans la stratégie de l'entreprise émergente : cas de l'industrie sucrière en Algérie », Thèse de Doctorat en sciences de gestion, Montpellier.

[2] Ades, A. et Di Tella, R. (1999). Rents, Competition, and Corruption. *American Economic Review*, 89(4):982–993.

[3] Aernoudt, R. (2003). "Corruption à foison : Regards sur un phénomène tentaculaire ».L'Harmattan.

[4] Aezki isli, M. (2005) « La création d'entreprises en Algérie », les cahiers du CREAD no 73.

[5] Bardhan, P. (2006). The Economist's Approach to the Problem of Corruption. *World Development*, 34 (2):341–348.

[6] Bensédrine J., Demil B. (1998), "L'approche néo-institutionnelle des organisations". In Laroche H, Nioche J-P., *Repenser la stratégie* : 85-110. Vuibert, Paris.

[7] Benissad, H. (1993). « Micro-entreprises et cadre institutionnel en Algérie », Document de travail du centre de développement de l'OCDE.

[8] Bensédrine J., (1997). « Les entreprises face aux controverses politico-scientifiques », *Revue Française de gestion*, pp. 91-106.

[9] Bliss, C. J. et Di Tella, R. (1997). "Does Competition Kill Corruption ?", *Journal of Political Economy*, 105:1001–23.

[10] Bourcieu, S. (2001). « La relation « environnement institutionnel - coentreprises » dans le développement international des PME dans les pays en transition, XIème Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique-13-14-15 juin 2001.

[11] Bourcieu, S. (2005). « Les stratégies de développement international des PME face à la dynamique de l'environnement institutionnel. XVI ème conférence internationale du management stratégique, Angers.

[12] Carney, M. & Gedajlovic, E. (2000). "East Asian Financial Systems and the Transition from Investment Driven to Innovation Driven Economic Development". *International Journal of Innovation Management*, Vol. 4, No. 3: 253-276.

[13] Child, J and Tsai, T. (2005). "The Dynamic Between Firms' Environmental Strategies and Institutional Constraints in Emerging Economies: Evidence from China and Taiwan", *Journal of Management Studies* 42:1.

[14] Goerke, L. (2006), « Bureaucratic Corruption and Profit Tax Evasion », CESifo Working Paper N°1666.

[15] Gupta, S, et Tiongson, E. (2003). « Public Spending on Health Care and the Poor ». *Health Economics*, 12 (8):685–696.

[16] Hadjem, M et Hamiti M. (2014). « Ethique et environnement économique : essai sur les contraintes à l'action entrepreneuriale en Algérie », XXXème journées du développement ATM, Marakech.

[17] Hafsi, T et Hatimi I.E. « Changement institutionnel, stratégie concurrentielle et performance : le cas de l'industrie des équipements télécommunication en Amérique du Nord ». XIIème Conférence de l'Association Internationale de Management Stratégique.

[18] Hellman, J. S., Jones, G. et Kaufmann, D. (2000). "Seize the State, Seize the Day: State Capture, Corruption, and Influence in Transition". *Policy Research Working Paper No. 2444*.

[19] Hibbs, D. et Piculescu, V. (2005). "Institutions, Corruption and Tax Evasion in the Unofficial Economy". *Public Economics* 0508003, EconWPA.

[20] Johnson, S., Kaufmann, D., McMillan, J. et Woodruff, C. (2000). "Why Do Firms Hide ? Bribes and Unofficial Activity after Communism". *Journal of Public Economics*, 76(3):495–520.

[21] Lassassi, M et Menna, K, (2011), « la problématique de l'accès au financement pour les pme constitue-elle un frein au développement de l'entrepreneuriat en Algérie ?, colloque international sur l'entrepreneuriat : Mécanismes de soutien et d'aide à la création d'entreprises en Algérie : opportunités et obstacles, Biskra, Algérie.

[22] Mauro P, (1995)." Corruption and growth", *Quarterly Journal of Economics*, vol. 110 (3), pp 681-712.

[23] North D, (1990). "Institutions, Institutional Change and Economic Performance", Cambridge University Press.

[24] Oliver Ch. (1991), « Strategic responses to institutional processes », *Academy of Management Review*, 16 (1): 145-179.

[25] Peng M.W (1996). "The growth of the firms in planned economies in transition: institutions, organizations and strategic choice". *The academy of management review*, 21 (2): 492:528.

[26] Powell W.W. et DiMaggio P.J. (1991), "The New Institutionalism in Organizational Analysis", Chicago : University of Chicago Press.

[27] Rugman A.M and Verbeke A.L, (1998)." Corporate Strategy and International Environmental Policy", *journal of international business studies*, forth quarter: 819-834.

[28] Rugman A.M, (1998). "Multinational enterprises and public policy", p. 115-136.

[29] Svensson, J. (2003). "Who Must Pay Bribes And How Much ? Evidence From A Cross Section Of Firms". *The Quarterly Journal of Economics*, 118(1):207–230.

[30] Tanzi, V. (1998). "Corruption Around the World : Causes, Consequences, Scope, and Cures". *IMF Staff Papers*, 45(4):1.

[31] Tanzi, V. et Davoodi, H. (1997). "Corruption, Public Investment, and Growth". *IMF Working Papers* 97/139, International Monetary Fund.

[32] Tarondeau J.C , (1993). "Stratégie industrielle », Vuibert.

[33] Vostroknutova, E. (2003). "Shadow Economy, Rent-Seeking Activities and the Perils of Reinforcement of the Rule of Law". *William Davidson Institute Working Papers Series* 2003-578, William Davidson Institute at the University of Michigan Stephen M. Ross Business School.

ANNEXE

Facteurs expliquant le degré de sévérité de l'obstacle de la corruption

	odds ratio
Caractéristiques des entreprises	
<i>Propriétaire de sexe féminin</i>	
Oui	0.788
Non (ref)	(0.211)
<i>Forme juridique de l'entreprise</i>	
Sarl (ref)	1.114
Autres	(0.247)
<i>Ancienneté de l'entreprise</i>	0.944**
	(0.113)
<i>Taille de l'établissement</i>	0.999**
	(0.00177)
<i>Secteur d'activité</i>	
Confections	3.925***
	(1.593)
Mécaniques	2.042***
	(0.551)
Commerce	2.706**
	(1.127)
Services	2.592*
	(1.323)
Tic	13.88***
	(12.10)
<i>Certification internationale</i>	
Oui	0.494**
Non (ref)	(0.162)
<i>Exportation</i>	
Oui	0.686*
Non (ref)	(0.440)
<i>Adhésion à une association</i>	
Oui (ref)	2.475***
Non	(0.862)
<i>Part de marché</i>	
Stable	0.470***
	(0.137)
Diminué	0.768**
	(0.202)
<i>Informalité (ref : obstacle très sévère)</i>	
Pas un obstacle	0.219***
	(0.0600)
Obstacle mineur	0.293***
	(0.115)
Obstacle moyen	0.205***
	(0.0612)
Obstacle majeur	0.385***
	(0.114)
<i>Caractéristique géographique</i>	
<i>Région (ref : Nord)</i>	
Région Est	0.368***
	(0.0893)
Région Ouest	0.421***
	(0.108)
Région Sud	1.297
	(0.535)
Constant	3.447***
	(1.622)
Observations	590

Seuil de significativité : *** 1% ** 5% * 10

Source : Traitement des auteurs à partir de l'Enquête ICA 2007